

# Rénovation énergétique de la mairie annexe de Barbechat à Divatte sur Loire



© Commune de Divatte sur Loire

## Le projet

Le bâtiment de la mairie annexe de Barbechat était une ancienne école bâtie sur un principe de type « maison de maître » datant du XIXe - début XXe. Depuis les années 80-90, le bâtiment était complété d'une extension sur le pignon nord.

Le bâtiment était très énergivore et présentait de nombreux dysfonctionnements :

- D'usages (peu de modularité des espaces, manque d'accessibilité PMR)
- D'esthétisme (derniers travaux réalisés en 1987, vétusté des revêtements de sol et murs)
- De fonctionnement (très énergivore, inconfort)

Depuis 2018, la commune de Divatte-sur-Loire s'est engagée dans un projet de rénovation de ce bâtiment, autour de deux axes forts :

- Objectifs de qualité environnementale et notamment d'amélioration de la performance énergétique et thermique du bâtiment, avec une prise en compte globale du bâtiment,

### Les points forts du projet :

- Une approche globale de la rénovation du bâtiment a été privilégiée
- Le projet prévoit une amélioration de bien plus que 40% de la performance énergétique : supérieure à 80% en énergie primaire

**Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine (bâtiments) public**

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Divatte
- **Calendrier** : 2018-2019 (études) - 2020-2021 (travaux)
- **Localisation** : Bourg de Barbechat, Divatte
- **Coût éligible** : 91 943 €
- **Subvention FEADER** : 30 148 €
- **Autres financements** : Etat et Région des Pays

- Modularité des espaces et usages, avec une salle multi-usage qui puisse être facilement investie et réinvestie par de multiples activités dont certaines, comme le point lecture, auront un rythme d'ouverture hebdomadaire.

Il s'agit à terme de proposer un projet convivial en termes de cadre d'usage et de qualité environnementale notamment via l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, de réaliser un projet respectueux des usages à venir et un ouvrage facile à exploiter et à maintenir.

Les dépenses de rénovation énergétique incluent les postes suivants : diagnostic thermique et énergétique, isolation des murs par l'intérieur, ré isolation des toitures, remplacement des menuiseries existantes, régulation températures, protections solaires, ventilation double flux, centrale d'air (salle multi-usages).

L'utilisation de matériaux durables et biosourcés est favorisée : laine de bois, ouate de cellulose.

Le début des travaux a été engagé fin 2019, avec une livraison attendue fin 2021.

### Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE